



## Quelle incidence les différences de milieu social et culturel ont-elles sur l'accès à l'enseignement supérieur et la réussite des études ?

- Le niveau de formation des parents continue d'influer sensiblement sur celui de leurs enfants : un individu est ainsi 4.5 fois plus susceptible de suivre des études supérieures si l'un de ses parents est diplômé de l'enseignement supérieur que si ses deux parents ont un niveau de formation inférieur au deuxième cycle du secondaire.
  - Les inégalités observées dans l'enseignement supérieur reflètent dans une large mesure les étapes antérieures de la scolarité. Dans le deuxième cycle du secondaire, les élèves issus de milieux défavorisés sont ainsi moins susceptibles de bien réussir aux évaluations PISA, de terminer avec succès ce cycle d'enseignement et même d'aspirer à suivre des études supérieures.
  - Néanmoins, les établissements d'enseignement supérieur peuvent encore jouer un rôle important dans la réduction des inégalités. En plus de rendre l'enseignement supérieur plus accessible aux étudiants issus de milieux défavorisés, les politiques doivent les soutenir et améliorer leur réussite à ce niveau d'enseignement.

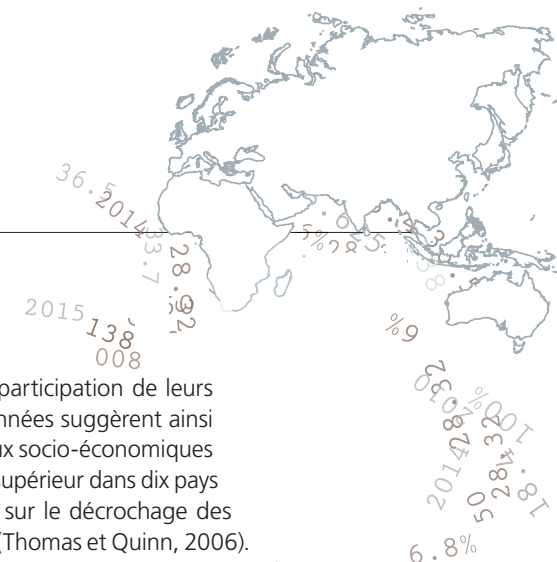
La participation à l'enseignement supérieur a connu un essor considérable. Entre 1995 et 2012, les taux d'accès à ce niveau d'enseignement ont ainsi augmenté de près de 20 points de pourcentage, en moyenne, dans les pays de l'OCDE (OCDE, 2014). Cette hausse de la participation s'est traduite par une élévation du niveau de formation : en 2013, dans les pays de l'OCDE, environ un adulte sur trois était diplômé de l'enseignement supérieur (OCDE, 2015). Au vu des liens étroits entre l'enseignement supérieur et les revenus, l'emploi, le progrès social global et le bien-être des individus, cet essor peut s'avérer un puissant moteur de mobilité sociale si chacun parvient à en bénéficier. Il subsiste toutefois d'importantes inégalités dans l'enseignement supérieur, tant en termes d'accès que de réussite.

### *Le milieu d'origine des élèves reste un facteur déterminant prépondérant de leur accès à l'enseignement supérieur – et de leur réussite à ce niveau.*

Malgré l'essor de l'accès à l'enseignement supérieur, le niveau de formation des parents continue d'influer sur celui de leurs enfants. En moyenne, dans les pays participant à l'Évaluation des compétences des adultes (lancée dans le cadre du Programme de l'OCDE pour l'évaluation internationale des compétences des adultes [PIAAC] [2012]), plus de la moitié des 20-34 ans scolarisés dans l'enseignement supérieur ont au moins un parent diplômé de ce niveau d'enseignement, et un peu plus d'un tiers ont au moins un parent dont le niveau de formation le plus élevé atteint est le deuxième cycle du secondaire. En revanche, le pourcentage de 20-34 ans suivant des études supérieures dont les parents ne sont pas diplômés du deuxième cycle du secondaire est faible : seul environ un étudiant de ce groupe d'âge sur dix est dans ce cas (OCDE, 2014).

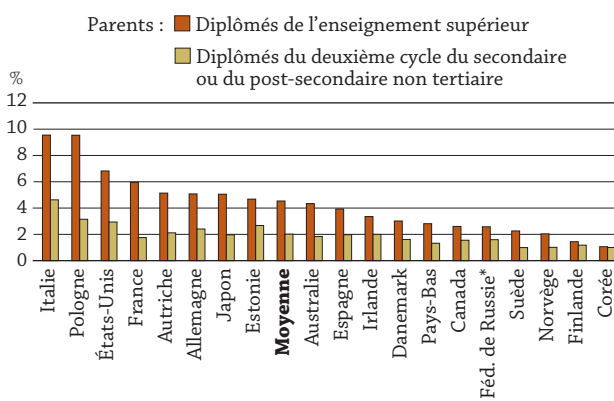
L'évaluation des inégalités d'accès à l'enseignement supérieur constitue une première étape cruciale vers l'élaboration de politiques pour les réduire. Une mesure de base de la mobilité en matière de niveau de formation est le rapport de cotes, qui compare la probabilité relative pour un individu d'être diplômé de l'enseignement supérieur si ses parents sont diplômés du deuxième cycle du secondaire ou de l'enseignement supérieur, par rapport à un individu dont les parents ont un niveau de formation inférieur au deuxième cycle du secondaire. Dans les pays disposant de données, le rapport de cotes est en moyenne 2 fois plus élevé si au moins un parent est diplômé du deuxième cycle du secondaire ou du post-secondaire non tertiaire, et 4.5 fois plus élevé si au moins un parent est diplômé de l'enseignement supérieur (graphique 1). Ce rapport de cotes varie toutefois sensiblement entre les pays : en Italie, les individus dont les parents sont diplômés de l'enseignement supérieur sont ainsi près de 10 fois plus susceptibles d'être aussi diplômés de ce niveau d'enseignement que ceux dont les parents ont un niveau de formation inférieur au deuxième cycle du secondaire, alors qu'en Corée, la probabilité d'être diplômé de l'enseignement supérieur est indépendante du niveau de formation des parents.

De même, dans tous les pays à l'exception de l'Australie et du Canada, les immigrés sont moins susceptibles d'obtenir un diplôme de l'enseignement supérieur que les enfants d'autochtones. Ce constat vaut même pour les immigrés arrivés dans leur pays d'accueil avant l'âge de 15 ans. En effet, ces derniers ne sont pas plus susceptibles d'obtenir un diplôme de l'enseignement supérieur, mais seulement moins susceptibles d'avoir peu ou pas d'instruction (OCDE/Union européenne, 2015).



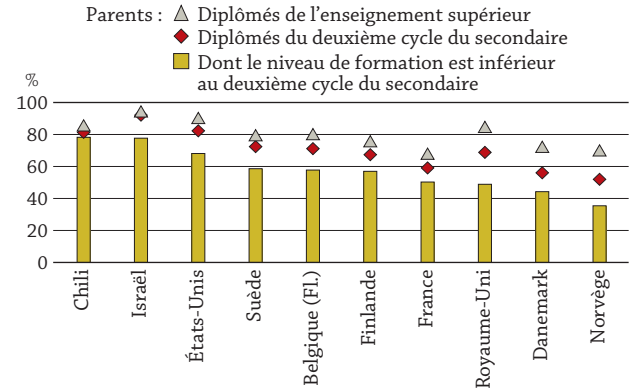
Le niveau de formation des parents continue d'influer sensiblement sur l'accès et la participation de leurs enfants à l'enseignement supérieur, mais également sur leurs taux de réussite. Les données suggèrent ainsi que le décrochage est un problème qui touche particulièrement les élèves issus de milieux socio-économiques défavorisés. Une étude comparant les taux d'accès et de rétention dans l'enseignement supérieur dans dix pays montre que le milieu socio-économique est la variable ayant la plus forte incidence sur le décrochage des étudiants, prédominant sur tous les autres facteurs tels que l'origine ethnique et le sexe (Thomas et Quinn, 2006). Les étudiants de la première génération (soit ceux dont aucun membre de la famille n'a suivi d'études supérieures) sont également plus susceptibles de décrocher. Selon une étude réalisée en Italie (Aina, 2010), les étudiants en licence dont le père ou les deux parents n'ont pas suivi d'études supérieures sont moins susceptibles de terminer leurs études avec succès.

**Graphique 1. Probabilité pour les jeunes d'être diplômés de l'enseignement supérieur, selon le niveau de formation de leurs parents**  
*Individus âgés de 20 à 34 ans ; rapport de cotes par rapport aux individus dont les parents ont un niveau de formation inférieur au deuxième cycle du secondaire*



\* Voir la note sur les données de la Fédération de Russie au bas de la page 4. Les pays sont classés par ordre décroissant de la probabilité (rapport de cotes) d'être diplômé de l'enseignement supérieur pour un individu dont les parents sont diplômés de ce niveau d'enseignement par rapport à un individu dont les parents ont un niveau de formation inférieur au deuxième cycle du secondaire. **Source :** Évaluation des compétences des adultes (PIAAC) (2012).

**Graphique 2. Taux de réussite à l'issue des programmes du deuxième cycle du secondaire, selon le niveau de formation des parents**  
*(après N années, où N = durée théorique des programmes)*



Les pays sont classés par ordre décroissant du taux de réussite des élèves dont les parents ont un niveau de formation inférieur au deuxième cycle du secondaire. **Source :** OCDE (2014), *Regards sur l'éducation 2014 : Les indicateurs de l'OCDE*, encadré A2.2. Voir les notes à l'annexe 3 ([www.oecd.org/fr/edu/rse.htm](http://www.oecd.org/fr/edu/rse.htm)).

## Les inégalités apparaissent plus tôt dans la scolarité.

Les inégalités observées dans l'enseignement supérieur résultent, dans une large mesure, de l'accumulation d'inégalités durant les étapes antérieures de la scolarité, depuis la petite enfance jusqu'à l'enseignement secondaire. Ces inégalités se répercutent dans l'enseignement supérieur au moins sous trois formes.

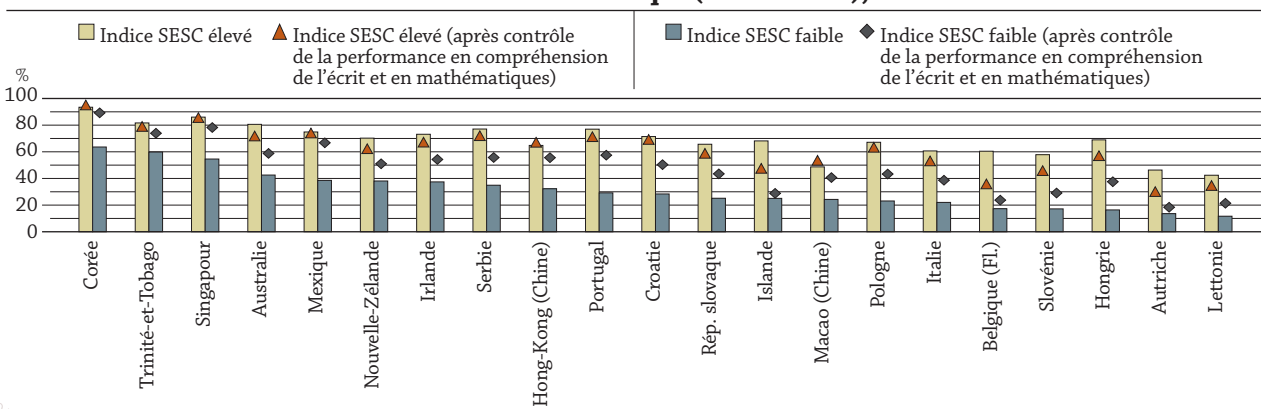
En premier lieu, dans l'enseignement secondaire, les élèves issus de milieux défavorisés sont plus susceptibles d'être peu performants en mathématiques et en compréhension de l'écrit. Un élève se situant dans le quartile supérieur de l'indice *PISA de statut économique, social et culturel* obtient ainsi un score en mathématiques supérieur de 39 points (soit l'équivalent de près d'une année de scolarité) à celui d'un élève issu d'un milieu moins favorisé (OCDE, 2013). Les élèves issus de l'immigration sont également moins susceptibles d'obtenir de bons résultats aux évaluations PISA. En 2012, les enfants nés à l'étranger obtenaient ainsi 21 points de moins en compréhension de l'écrit que les enfants de parents autochtones (OCDE/Union européenne, 2015). Les différences de performance et de qualification constituent souvent les principaux facteurs expliquant les difficultés des élèves issus de milieux défavorisés pour accéder à l'enseignement supérieur. En effet, un niveau inférieur de qualification est susceptible d'avoir une incidence plus marquée sur la limitation de l'accès à l'enseignement supérieur que le coût même des études.

En second lieu, les élèves dont les parents sont moins instruits sont moins susceptibles de terminer avec succès le deuxième cycle du secondaire et, de ce fait, d'accéder un jour à l'enseignement supérieur. La différence de taux de réussite du deuxième cycle du secondaire entre les élèves dont les parents sont diplômés de l'enseignement supérieur et ceux dont les parents ont un niveau de formation inférieur au deuxième cycle du secondaire va de 7 points de pourcentage au Chili à plus de 30 points de pourcentage en Norvège et au Royaume-Uni (graphique 2). De même, les élèves issus de l'immigration sont également moins susceptibles de terminer avec succès le deuxième cycle du secondaire (OCDE, 2014).



En troisième lieu, les jeunes de 15 ans issus de milieux défavorisés sont considérablement moins susceptibles d'aspirer même à suivre des supérieures. Il est frappant de constater que dans tous les pays, l'aspiration à suivre des études supérieures est plus grande chez les jeunes de 15 ans venant de familles plus favorisées (graphique 3). Les élèves se situant dans le tiers inférieur de l'indice PISA de statut économique, social et culturel sont ainsi en moyenne moins susceptibles – dans une mesure égale à 37 points de pourcentage – d'espérer obtenir un diplôme universitaire que les élèves du tiers supérieur de cet indice. Cet écart est supérieur à 20 points de pourcentage dans tous les pays et va de plus de 50 points de pourcentage en Hongrie à 22 points de pourcentage à Trinité-et-Tobago (OCDE, 2012). Il est intéressant de noter que ces différences d'aspirations entre les élèves restent très marquées même après contrôle de leur performance aux évaluations PISA de compréhension de l'écrit et de mathématiques, signe que le milieu d'origine influe sur l'accès à l'enseignement supérieur au-delà même de son incidence sur la performance.

Graphique 3. Pourcentage d'élèves espérant obtenir un diplôme universitaire, selon leur milieu socio-économique (indice SESC\*), PISA 2009



\* Par indice SESC, on entend l'indice PISA de statut économique, social et culturel. Consulter le Volume II des Résultats du PISA 2012 pour plus d'informations. Les pays et économies sont classés par ordre décroissant du pourcentage d'élèves ayant un indice SESC faible et espérant obtenir un diplôme universitaire.

Source : OCDE (2012), *Grade Expectations: How Marks and Education Policies Shape Students' Ambitions*, PISA, <http://dx.doi.org/10.1787/9789264187528-en>.

### Quelles solutions dans l'enseignement supérieur ?

Bien que la lutte contre les inégalités dans les premiers cycles d'enseignement doive être une priorité, il reste nécessaire de mettre en œuvre des politiques dans l'enseignement supérieur afin de s'assurer que ces inégalités ne s'accroissent pas encore davantage. L'accès d'une plus large part de la société à l'enseignement supérieur, notamment des groupes défavorisés et vulnérables, et la réduction des taux de décrochage sont tous deux identifiés comme objectifs clés dans les principaux textes de la stratégie Europe 2020 en faveur de la croissance et de l'emploi<sup>1</sup> et du cadre stratégique pour la coopération européenne dans le domaine de l'éducation et de la formation<sup>2</sup>.

Mais alors, en quoi consisterait une politique efficace dans l'enseignement supérieur ? Contrairement aux idées reçues, les mesures visant à abaisser les frais de scolarité n'ont qu'un impact très limité sur l'égalité des chances et tendent à n'être efficaces que dans la partie inférieure de la distribution des revenus. Il ressort clairement de l'analyse de la relation entre les frais de scolarité, les systèmes d'aides aux étudiants et la participation de ces derniers à l'enseignement supérieur que si des frais de scolarité élevés peuvent certes s'avérer un obstacle à la participation, l'abaissement de ces frais ne garantit pas pour autant une augmentation de l'accès à ce niveau d'enseignement. Les systèmes d'aide financière aux étudiants prévoyant une combinaison de prêts à remboursement en fonction des revenus et de bourses sous condition de ressources peuvent jouer un rôle important dans la promotion de l'accès et de l'équité, tout en répartissant les coûts de l'enseignement supérieur entre l'État et les étudiants (OCDE, 2014). Le renforcement des dispositifs d'aide, la mise en œuvre de politiques actives de recrutement et l'établissement de liens étroits avec la collectivité sont autant d'exemples d'approches stratégiques plus prometteuses.

Récemment, certaines mesures ont été prises afin de réduire les inégalités dans l'enseignement supérieur à travers la mise en œuvre de différentes politiques nationales d'accès. Le Brésil a ainsi adopté en 2012 une loi réservant 50 % des places de ses universités fédérales et de ses établissements fédéraux d'enseignement supérieur (souvent les plus prestigieux et sélectifs) aux élèves diplômés d'un établissement public du deuxième cycle du secondaire. Sur ces 50 %, la moitié est réservée aux élèves ayant également un revenu familial par tête inférieur à 1.5 fois le salaire minimum.

1. Europe 2020, Commission européenne, [http://ec.europa.eu/europe2020/index\\_fr.htm](http://ec.europa.eu/europe2020/index_fr.htm).

2. Cadre stratégique – Éducation et formation 2020, Commission européenne, [http://ec.europa.eu/education/policy/strategic-framework/index\\_fr.htm](http://ec.europa.eu/education/policy/strategic-framework/index_fr.htm).



Au niveau institutionnel, il existe plusieurs exemples de procédures alternatives d'admission visant à améliorer l'accès des élèves issus de milieux défavorisés. Sciences Po Paris en est un, avec la mise en place en 2001 de ses « conventions d'éducation prioritaires » qui prévoient une procédure d'admission différente pour les élèves venant d'établissements confrontés à des difficultés sociales (situés en « zones prioritaires »), renforçant ainsi la diversité au sein de l'établissement.

Ces exemples concernent principalement l'amélioration de l'accès à l'enseignement supérieur pour les élèves issus de milieux socio-économiques défavorisés. Or, bien que les politiques en faveur de l'équité dans l'enseignement supérieur tendent à mettre l'accent sur l'amélioration de l'accès, cette dernière ne garantit pas pour autant à elle seule l'obtention d'un diplôme, car les élèves issus de milieux défavorisés sont plus susceptibles d'abandonner leurs études. C'est pourquoi les politiques ciblant la hausse des taux d'accès à l'enseignement supérieur doivent s'assortir de mesures visant à améliorer les taux de réussite à ce niveau d'enseignement.

Certains établissements, ONG ou associations locales tentent d'améliorer la réussite des élèves issus de milieux défavorisés une fois qu'ils sont inscrits dans l'enseignement supérieur en leur offrant des ressources supplémentaires. L'édition 2015 du Forum européen d'Alpbach<sup>3</sup> a ainsi mis en avant plusieurs projets de toute l'Europe œuvrant à lever les obstacles entravant la réussite des élèves plus défavorisés. Parmi ces derniers, citons la mise à disposition de tuteurs pour aider les étudiants de la première génération et l'offre de cours supplémentaires et de sessions de tutorat, ainsi que de cours intensifs de langue pour les élèves issus de l'immigration.

3. Symposium sur l'enseignement supérieur, édition 2015 du Forum européen d'Alpbach, [www.alpbach.org/en/event/higher-education-symposium/](http://www.alpbach.org/en/event/higher-education-symposium/).

**Pour conclure :** La voie d'accès à l'enseignement supérieur reste plus difficile pour les jeunes issus de milieux défavorisés. L'essor de ce niveau d'enseignement au cours des dernières décennies a certes créé de nouvelles opportunités, mais les données dont nous disposons suggèrent que d'importantes inégalités subsistent dans l'enseignement supérieur. En plus de porter préjudice aux idéaux d'équité et de justice, de telles inégalités ont un coût économique et social pour les pays, au vu de l'immense gaspillage de talents qu'elles entraînent. Il convient donc de mettre en œuvre des politiques à la fois dans les premiers cycles de la scolarité et dans l'enseignement supérieur lui-même afin de favoriser l'accès des élèves issus de milieux défavorisés aux études supérieures, ainsi que leur succès.

#### Pour tout complément d'information

Aina, C. (2010), « University drop-out in Italy », *Documents de travail*, n° 134, Département SEMEQ, Faculté d'économie, Université du Piémont oriental.

OCDE (2015), *Regards sur l'éducation : Rapport intermédiaire – Mise à jour des indicateurs relatifs à l'emploi et au niveau de formation*, OCDE, Paris.

OCDE (2014), *Regards sur l'éducation 2014 : Les indicateurs de l'OCDE*, Éditions OCDE, Paris.

OCDE (2013), *Résultats du PISA 2012 : L'équité au service de l'excellence (Volume II) : Offrir à chaque élève la possibilité de réussir*, PISA, Éditions OCDE, Paris.

OCDE (2012), *Grade Expectations: How Marks and Education Policies Shape Students' Ambitions*, PISA, Éditions OCDE, Paris.

OCDE/Union européenne (2015), *Les indicateurs de l'intégration des immigrés 2015 : Trouver ses marques*, Éditions OCDE, Paris.

Thomas, L. et J. Quinn (2006), *First Generation Entry into Higher Education: An International Study*, Open University Press, Buckingham.

#### Contacter

Corinne Heckmann ([Corinne.HECKMANN@oecd.org](mailto:Corinne.HECKMANN@oecd.org)) / Camila de Moraes ([Camila.DEMORAES@oecd.org](mailto:Camila.DEMORAES@oecd.org))

#### Voir

[www.oecd.org/fr/edu/rse.htm](http://www.oecd.org/fr/edu/rse.htm)

[Les compétences des adultes à la loupe](#)

[Les indicateurs de l'éducation à la loupe \(numéros précédents\)](#)

[PISA à la loupe](#)

[L'enseignement à la loupe](#)

#### Le mois prochain

*La nouvelle classification CITE-2011 : quels avantages pour les indicateurs sur l'éducation ?*

Crédit photo : © Ghislain & Marie David de Lossy/Cultura/Getty Images

Ce document est publié sous la responsabilité du Secrétaire général de l'OCDE. Les opinions qui y sont exprimées et les arguments qui y sont employés ne reflètent pas nécessairement les vues officielles des pays membres de l'OCDE.

Ce document et toute carte qu'il peut comprendre sont sans préjudice du statut de tout territoire, de la souveraineté s'exerçant sur ce dernier, du tracé des frontières et limites internationales, et du nom de tout territoire, ville ou région.

Les données statistiques concernant Israël sont fournies par et sous la responsabilité des autorités israéliennes compétentes. L'utilisation de ces données par l'OCDE est sans préjudice du statut des hauteurs du Golan, de Jérusalem-Est et des colonies de peuplement israéliennes en Cisjordanie aux termes du droit international.

#### Note concernant les données de la Fédération de Russie dans l'Évaluation des compétences des adultes (PIAAC)

Il convient de porter à l'attention des lecteurs que l'échantillon de la Fédération de Russie n'inclut pas la population de la municipalité de Moscou. Les données publiées ne sont donc pas représentatives de l'ensemble de la population âgée de 16 à 65 ans résidant en Fédération de Russie, mais de la population de la Fédération de Russie, à l'exclusion de la population de la municipalité de Moscou. Des informations plus détaillées concernant les données de la Fédération de Russie ainsi que celles d'autres pays peuvent être consultées dans le rapport technique de l'Évaluation des compétences des adultes ([Technical Report of the Survey of Adult Skills](#), disponible en anglais uniquement).